

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2023**

*_*_*_*_*_*_*_*

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le vingt-deux juin 2023, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Sébastien ALAMARGUY (du rapport 1 au rapport 14 et du rapport 16 jusqu'à la fin de séance)- Stéphanie BODEAU - Pierrette BORD - Sylvain BOURDIER - Alison CLEMENT - Marie-Laure DESCAMPS - Murielle DESFORGES - Véronique FOUCAUX - Catherine FRISE - Stéphane JARDONNET - Jean-Loup LESAGE - Céline LEYREM - Maria de Lurdes LOUREIRO - Daniel MARTIN - Emmanuelle MICHON - Patrick PORTET - Jean-Pierre POUENAT - Pascal RELIANT - Claude RIBOULET (du rapport 1 au rapport 7 et du rapport 9 jusqu'à la fin de séance)- Jean-Luc ROBIN - Joseph SCARAMOZZINO - Jean SIMONIN - Fernand SPACCAFERRI - Thierry VERGE (du rapport 2 jusqu'à la fin de séance)

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Caroline LEOTY a donné pouvoir à Stéphanie BODEAU - Michel PASSAT a donné pouvoir à Pascal RELIANT - Véronique REYMON a donné pouvoir à Céline LEYREM - Laure VINCENT a donné pouvoir à Maria de Lurdes LOUREIRO - Thierry VERGE (rapport 1)

Etaient Absents(es) : Elsa VALLIAMEE – Claude RIBOULET (rapport 8) – Sébastien ALAMARGUY (rapport 15)

Secrétaire de Séance : Stéphanie BODEAU

*_*_*_*_*_*_*_*

- a) Mandats de vote
- b) Procès-verbal du 13 avril 2023

1 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE COMPETENCES

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de ces décisions.

2 – ELECTION D'UN ADJOINT

Le Conseil Municipal,

- Proclame et installe Monsieur Daniel MARTIN, 7^{ème} adjoint.

3 – COMMISSIONS MUNICIPALES - DESIGNATION DE MEMBRES

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord
- Complète la commission III en y nommant Joseph SCARAMOZZINO en tant que conseiller municipal et Daniel MARTIN en tant qu'adjoint.

4 – DELEGATIONS AUPRES D'ORGANISMES EXTERIEURS - DESIGNATION DE DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE A UNE DEMISSION

Le Conseil Municipal,

- A procédé au vote des délégations comme suit :

LYCEE POLYVALENT GENEVIEVE VINCENT (Délibération du conseil municipal du 18 juin 2020)

Conseil d'administration : 3 délégués titulaires + 3 délégués suppléants

Titulaires

Joseph SCARAMOZZINO
Stéphane JARDONNET
Emmanuelle MICHON

Suppléants

Sébastien ALAMARGUY
Céline LEYREM
Véronique FOUCAUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FOYER CULTUREL D'EXPRESSION ET D'ANIMATION (F.C.E.A.) (Délibération du conseil municipal du 18 juin 2020)

1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant

Titulaire

Sylvain BOURDIER

Suppléante

Véronique FOUCAUX

POUR : 21
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

HARMONIE COMMENTRYENNE - CONSEIL D'ADMINISTRATION (Délibérations du conseil municipal du 18 juin 2020 et du 13 février 2021)

2 délégués titulaires + 2 délégués suppléants :

Titulaires

Catherine FRISE
Stéphane JARDONNET

Suppléants

Jean SIMONIN
Murielle DESFORGES

OFFICE MUNICIPAL POUR L'ANIMATION ET LA CULTURE (OMPAC) - (Délibérations du conseil municipal du 18 juin 2020, du 13 février 2021 et du 15 décembre 2022))

5 membres titulaires + 5 membres suppléants

Titulaires

Stéphanie BODEAU
Cécile LEYREM
Pascal RELIANT
Véronique FOUCAUX
Daniel MARTIN

Suppléants

Murielle DESFORGES
Michel PASSAT
Emmanuelle MICHON
Elsa VALLIAMEE
Alison CLEMENT

COMITE DE JUMELAGE ET D'AMITIE INTERNATIONALE DE COMMENTRY -
(Délibération du conseil municipal du 18 juin 2020 et du 15 décembre 2022)

5 membres titulaires + 5 membres suppléants

Titulaires

Joseph SCARAMOZZINO
Stéphanie BODEAU
Daniel MARTIN
Elsa VALLIAMÉE
Sébastien ALAMARGUY

Suppléants

Stéphane JARDONNET
Emmanuelle MICHON
Pascal RELIANT
Jean SIMONIN
Alison CLEMENT

CONSEIL D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE *(Délibérations du conseil municipal du 18 juin 2020 et du 13 février 2021)*

2 délégués titulaires + 2 délégués suppléants

Titulaires

Stéphane JARDONNET
Stéphanie BODEAU

Suppléants

Jean-Luc ROBIN
Catherine FRISE

S'agissant de la Commission d'appel d'offres et de la commission d'ouverture des plis-délégation de service public, conformément au droit applicable, dès lors que les postes de titulaires restent pourvus et que leurs compositions permettent de garantir l'expression du pluralisme des élus en leur sein, chacun des membres suppléants situés après un membre démissionnaire gagne un rang.

Suite à la démission de Guillaume NOUALI, la CAO est ainsi composée :

Le Maire : Président de la commission d'appel d'offres : **Sylvain BOURDIER**

ou son représentant en cas d'empêchement du Maire : **Thierry VERGE**

5 membres titulaires + 2 membres suppléants à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Titulaires

Véronique FOUCAUX
Stéphane JARDONNET
Fernand SPACCAFERRI
Pascal RELIANT
Sébastien ALAMARGUY

Suppléants

Murielle DESFORGES
Patrick PORTET

La commission d'ouverture des plis-délégation de service public est ainsi composée :

Le Maire : Président de la Commission d'ouverture de plis : **Sylvain BOURDIER**

ou son représentant en cas d'empêchement du Maire : **Thierry VERGE**

5 membres titulaires + 5 membres suppléants à la représentation proportionnelle au plus fort reste

Titulaires

Véronique FOUCAUX
Pierrette BORD
Fernand SPACCAFERRI
Sébastien ALAMARGUY
Pascal RELIANT

Suppléants

Murielle DESFORGES
Patrick PORTET

5 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS EMPLOIS PERMANENTS ET DES EMPLOIS NON PERMANENTS

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Décide la création et la suppression des postes,
- Adopte le tableau des effectifs des emplois permanents et non permanents ainsi modifié.

6 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à la décision modificative n°1 du budget général.

7 – TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE - ACTUALISATION TARIF 2024

Le Conseil Municipal,

- Maintient l'assiette de calcul, les exonérations et réfections votées le 20 avril 2011,
- Ne majore pas les tarifs bien que la commune appartienne à un EPCI,
- Applique la taxation d'office après première relance laissée sans réponse,
- Actualise les tarifs au 1^{er} janvier 2024.

8 – CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS ENTRE LA VILLE DE COMMENTRY ET COMMENTRY MONTMARSAULT NERIS COMMUNAUTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Le Conseil Municipal,

- Approuve le projet de convention de fonds de concours pour le fonctionnement de l'Ecole Municipale de Musique entre la Ville de COMMENTRY et l'EPCI COMMENTRY MONTMARSAULT NERIS COMMUNAUTE,
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

9 – MISSION D'ETUDE URBAINE - VALIDATION ET DEMANDE DE SUBVENTION PETITES VILLES DE DEMAIN / BANQUE DES TERRITOIRES

Le Conseil Municipal,

- Approuve la mission d'étude et la proposition du cabinet Atelier de Montrottier - Loïc Parmentier et associés ;
- Approuve le plan de financement ;
- Autorise Monsieur Le Maire à solliciter les aides de la Banque des Territoires, via le Département de l'Allier (guichet de la Banque des Territoires sur le territoire départemental), et à effectuer toutes les démarches afférentes.

10 – CESSION DU DROIT DE CHASSE - BOIS DES FORGES

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de cession du droit de chasse avec l'AMICALE DES CHASSEURS DU BOIS DES FORGES.

11 – PROJET DE DEVELOPPEMENT D'UNE CENTRALE AGRIVOLTAÏQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE COMMENTRY - PROMESSE DE BAIL EMPHYTHEOTIQUE ET CONVENTION DE SERVITUDES AVEC TOTAL ENERGIES RENEUVELABLES FRANCE

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la promesse de bail emphytéotique et de convention de servitudes avec TotalEnergies Renouvelables France ou avec la société de projet appartenant à 100 % à TotalEnergies Renouvelables France puis l'acte notarié associé ainsi que tout document afférent à ce projet tel que l'utilisation des voies publiques de la commune par exemple,
- Autorise la société TotalEnergies Renouvelables France à emprunter, dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation du projet de centrale photovoltaïque, les chemins ruraux appartenant à la Commune ainsi que les voies publiques.

12 – CESSION D'UNE PARTIE DE PARCELLE NON BATIE SISE CLOS DU PUIITS AU PROFIT DES CONSORTS DEVILLE

Le Conseil Municipal,

- Approuve la cession d'une partie de la parcelle sise Clos du Puits,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à cette vente.

13 – ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES BE 70 ET 72 SISES PLACE MARTENOT

Le Conseil Municipal,

- Approuve l'acquisition des parcelles cadastrées BE 70-72, sises Place Martenot,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent.

14 – FONDS MONTUSES - MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à la création d'une nouvelle aide annuelle de 50 € dans le cadre du Fonds Montusès, pour les jeunes commentryens engagés dans un cursus de formation préparant aux CAP, BEP, Baccalauréat général, technologique ou professionnel, ou assimilé,
- Autorise Monsieur le Maire à engager les crédits correspondants et à mettre en œuvre la délibération.

15 – PASSEPORT LOISIRS 2023 / 2024 - 24EME EDITION

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à ces propositions
- Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions avec :
 - o L'UDAAR,
 - o Le Cinéma de Montluçon,
 - o Le FCEA,
 - o Le Bowling laser game de Montluçon,
 - o La librairie-papeterie « Au plaisir de lire » de Commentry,
 - o Le PAL à Saint Pourçain sur Besbre,
 - o Parc de loisirs Accro-Sioule à Echassières,
 - o Street-Art City à Lurcy-Lévy
 - o le CNCS
 - o Paléopolis,
 - o GTR performance,
 - o Le service Jeunesse de Commentry pour ses activités « Anim'Jeunes »,
 - o Le magasin « L'univers du jouet » de Commentry
 - o Le Labyrinthe Géant des Monts de Guéret,
 - o Le Parc Animalier des Monts de Guéret Les Loups de Chabrières,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions avec les Communes de :
 - o Colombier,
 - o Hyds,
 - o Malicorne,
- Autorise Monsieur le Maire à engager les crédits correspondants.

.16 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA REGION AUVERGNE - RHONE-ALPES CONCERNANT L'INSCRIPTION A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE BUSSERON DES ELEVES SCOLARISES EN ULIS

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise le Maire à signer la convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes concernant l'inscription à l'Accueil Périscolaire Busseron des élèves scolarisés en U.L.I.S.

17 – BILAN ANALYTIQUE DE LA PISCINE MUNICIPALE EN 2022

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de la communication de ce bilan.

18 – AVENANT AU CONTRAT D'OBJECTIF 2022 - 2023 AVEC LE COMMENTRY FOOTBALL CLUB (CFC)

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Modifie l'annexe 1 à la convention avec le CFC pour y inclure une subvention « évènementiel » de 1 575 euros pour le voyage en Espagne,
- Autorise le Maire à signer l'avenant.

19 – RENOUVELLEMENT D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION COMMENTRY FOOTBALL CLUB (CFC)

- Retiré de l'ordre du jour

20 – DENOMINATION DE TERRAINS DE PETANQUE - PLACE DU CHAMP DE FOIRE - ESPACE JEAN-MARC DUMERY

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord sur cette proposition,
- Dénomme les terrains de pétanque clôturés, Place du Champ de Foire « espace Jean-Marc Dumery »,
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette nouvelle dénomination.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Vous avez pu trouver à vos places mais aussi dans vos boîtes aux lettres la plaquette de l'été à Commentry et du Tour de France à Commentry, je vous invite à venir nombreux participer à ces festivités.

La 11^{ème} étape du Tour, par Commentry, aura lieu le mercredi 12 juillet, avec de nombreuses animations place du 14 Juillet et des expositions en cours d'installation, à la Piscine, à la Pléiade et dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Dès la veille du Tour, le mardi 11, rendez-vous est donné à la Pléiade pour une séance de dédicaces avec Raymond Roucheyrolle qui vient de publier un ouvrage sur Hyppolite Aucouturier et le soir

nous aurons une table ronde « parlons cyclisme » avant la projection de « Poulidor : une histoire Française », place du 14 Juillet.

J'attire votre attention sur les contraintes de stationnement et de circulation le jour du passage de l'étape : interdiction de stationner sur le parcours dès la veille à 23h et de circuler dès 11h du matin. Cela aura pour conséquences notamment de fermer les accès du quartier de la place verte. Merci de votre compréhension et de prendre vos dispositions.

> Pour des questions de matériel l'exposition Commentr'images sera lancée avec un peu de retard à la mi-juillet, rue Jean-Jacques Rousseau.

> Samedi dans le cadre de Lumières sur le Bourbonnais, l'Harmonie Commentryenne se produira place du 14 Juillet, en présence de la chorale Sol Mineur et d'enfants.

> Du côté de la Piscine, l'ouverture estivale aura lieu à partir du 7 juillet, et jusqu'au 31 août 7j/7, avec toujours l'espace solarium et le chalet gourmand en extérieur.

> Pour le Vijn, la course de caisses à savon aura lieu le samedi 19 août. Pensez à vous inscrire auprès de l'Agora avant le 15 juillet !

> Je vous laisse découvrir ces nombreux événements et vous souhaite un bel été, à Commentry, Pour tous, évidemment !

QUESTIONS DIVERSES

NEANT



Sylvain BOURDIER,

Maire de Commentry